

## ECOLE MATERNELLE LI PARPAIOUN

### PROCES VERBAL DU PREMIER CONSEIL D'ECOLE Mardi 19 novembre 2021

Personnes présentes :

Personnel Education Nationale	Représentants de la Mairie et personnel municipal	Représentants des parents d'élèves
Madame Caudan, enseignant Monsieur Dauphin, enseignant Madame Nigou, enseignant Madame Mareglia, enseignant Monsieur Treil, enseignant Madame Gerlier, directrice	Mme Ughetto, atsem Mme Receveur, atsem Mme Tranier, atsem Mme Blancher, atsem	Madame Brégeon Madame Corbi Madame Gagliano Madame Magalotti Madame Yordikian

Personnes excusées:

Monsieur Gandois, Inspecteur de la circonscription de Pertuis

Monsieur Robert, Monsieur le Maire

Madame Maurin, adjointe aux écoles

Madame Gerlier excuse l'absence de Madame Maurin et Monsieur le Maire qui vient d'être hospitalisé.

### Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal du conseil d'école du 15 juin 2021.
2. Vote du règlement intérieur
3. Bilan des élections de représentants de parents d'élèves
4. Effectifs des classes
5. Bilans des coopératives
6. Communication avec les parents
7. Projets de classe
8. Accueil à la garderie
9. Questions diverses

#### 1. Approbation du procès verbal du premier conseil d'école

Tous les membres du conseil d'école approuvent le précédent procès-verbal.

#### 2. Vote du règlement intérieur

Les articles modifiés sont les suivants :

##### Repos

Les enfants sont couchés dès le retour de la cantine dans la salle de repos sur leur matelas. Deux draps housses 60\*120 au nom de l'enfant devront être fournis pour la semaine. Celui utilisé sera repris le vendredi et rapporté propre le lundi matin suivant. Les enfants se reposent et ceux qui ne dorment pas ou plus sont accueillis de manière échelonnée dans la salle de classe.

## **ECOLE MATERNELLE LI PARPAIOUN**

### Cantine, garderie et périscolaire

La phrase : « Pour la cantine, nous vous demandons de fournir en début de semaine une serviette avec le nom de l'enfant. Elle sera à reprendre en fin de semaine et à rapporter propre. » est supprimée.

L'article « cahier de liaison » est supprimé et remplacé par le suivant :

### Communication

Les échanges entre parents et enseignants s'effectuent par mail.

Le règlement intérieur est voté à l'unanimité.

### **3. Bilan des élections de représentants de parents d'élèves**

Seulement 39,6% des parents ont participé cette année. Ce nombre est en baisse par rapport à l'an dernier probablement au manque d'enjeu puisqu'il n'y a qu'une seule liste de représentants de parents d'élèves sur la commune.

### **4. Effectifs des classes**

Pour l'année scolaire 2021/2022, nous accueillons :

31 élèves de PS

40 en MS

48 en GS

soit un total de 119 élèves.

A venir une nouvelle élève de PS et 3 départs (2 en GS et 1 en MS).

Un recensement (qui peut être consulté sur le site de l'école) a été mené afin d'avoir un prévisionnel pour l'année scolaire 2022/2023.

A ce jour, nous pouvons envisager :

34 enfants en PS recensés ce jour, 3 ou 4 enfants supplémentaires en prévision

32 enfants en MS

40 enfants en GS

soit un total de 106 élèves. Afin de maintenir la cinquième classe, l'accueil d'enfants bénéficiant d'une dérogation serait nécessaire.

### **5. Bilans des coopératives**

Soldes des comptes :

PS/MSm	PS/MS c	PS/MS v	GSv	GSf	Collectif
594,00 €	467,00 €	189,00 €	527,00 €	1 053,00 €	939,00 €

## **ECOLE MATERNELLE LI PARPAIOUN**

Le compte collectif a bénéficié de 841€ récoltés lors de la vente de mugs l'année précédente et ont été utilisés pour racheter des vélos et du matériel de sport. Un achat de trottinettes est envisagé en complément. Nous remercions la mairie pour le versement d'une subvention de 600 €.

Les dépenses réalisées dans les classes concernent l'acquisition de jeux et albums. Les prochains mouvements à venir concernent le paiement des adhésions à l'OCCE et le dépôt des participations des parents et du bénéfice de la vente des photos.

### **6. Communication avec les parents**

Les échanges entre parents et enseignants se font désormais par mail. Ceci est inscrit dans le règlement intérieur de l'école.

### **7. Projets de classe**

Plusieurs classes ont déposé un dossier auprès du Parc du Luberon afin de mener des activités en lien avec le jardinage :

Développer un potager au fil de l'année

Créer un hôtel à insecte

Réhabiliter le sentier botanique du parc du château

Madame Gerlier souhaiterait poursuivre le principe de l'École dehors dès que possible. L'équipe envisage également de reformer une chorale au niveau de l'école.

Enfin, les enseignants de GS réfléchissent à un projet sur la Camargue et la mer pour la fin de l'année avec une sortie journée associée.

### **8. Accueil à la garderie**

Mme Maurin se tient à disposition des parents par mail ou sur rendez-vous à la salle Simone Veill pour toute question relative aux services périscolaires.

### **9. Questions diverses**

Les parents d'élèves souhaiteraient relancer la kermesse. Mme Gerlier indique que cela pourrait se faire si les conditions sanitaires le permettent et si les parents s'investissent. Un rendez-vous est envisagé avec les représentants de parents pour élaborer le projet.

Madame Caudan souhaiterait renouveler la demande d'installation d'un visiophone à l'entrée de l'école. Nous remercions la mairie pour tous les travaux réalisés durant l'été (changement de l'ordinateur dans le bureau, installation de vidéoprojecteur et écran dans chacune des classes, installations de climatisation dans trois des cinq classes, achat de tablettes et d'un visualiseur pour l'école)

Le conseil d'école s'achève à 20h.

Le secrétaire

V. Dauphin

la présidente

F. Gerlier